

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&-LOIRE

Mairie de **CHINON**

Envoyé en préfecture le 27/07/2022

Reçu en préfecture le 27/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 037-213700727-20220707-DCM_2022_096-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2022-096

SEANCE DU **MARDI 28 JUIN 2022**

Le mardi 28 juin 2022, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRÉ, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 21
Nombre de Membres présents : 18	Votes Contre : 0
Pouvoirs : 7	Abstentions : 4
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Éric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Sophie LAGRÉE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Jean-Christophe PELLETIER, Hélène BELLUT, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Éric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Daniel DAMMERY à Christelle LAMBERT, Jean-Luc DUCHESNE à Jean-Luc DUPONT, Jean-Jacques BILLARD à Jean-Marc NARDI, Olga MARTINEAU à Éric MAUCORT, Arnaud Nicolas PLANCHON à Hélène BERGER, Laurent BAUMEL à Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ à Jean-Jacques LAPORTE.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Daniel DAMMERY, Jean-Luc DUCHESNE, Jean-Jacques BILLARD, Anne LUMEAU, Olga MARTINEAU, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Lucile VUILLERMOZ, Louise GACHOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Jacques LAPORTE

Organisation de la manifestation Chinon Classic – Nouvelle convention

Après 4 éditions de cet évènement, l'Association pour la Commémoration du Grand Prix de Tours a dû interrompre cette rencontre de véhicules anciens et sportifs pendant la crise sanitaire.

Cette année, le public toujours très nombreux pourra retrouver durant le week-end du 25 au 26 juin 2022 une présentation de véhicules automobiles dès le

samedi, et le dimanche, une exposition d'automobiles et de motos anciennes avec organisation d'un parcours par série près de la Place Jeanne d'Arc.

Un village d'exposants de véhicules de marques françaises des concessionnaires du territoire est également prévu.

En 2023 se tiendra le centenaire du Grand Prix de Tours avec la mobilisation de nombreux partenaires, aussi fort du succès rencontré cette année, il est proposé de confirmer la mise en place d'une nouvelle convention pour 5 ans et s'assurer ainsi de la réservation dans les calendriers touristiques.

Pour ces raisons, il est proposé de conclure une nouvelle convention avec l'Association pour la Commémoration du Grand Prix de Tours ou toute association s'y substituant pour le même objet ; cette convention fixe les engagements de la ville de Chinon et de l'association organisatrice.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la convention à intervenir pour les cinq prochaines éditions avec l'Association pour la Commémoration du Grand Prix de Tours ou toute association s'y substituant pour le même objet avec l'ajout d'un addendum prévoyant la mise en place d'une charte annuelle en annexe ; ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention à intervenir.

Fait à CHINON, le 7 juillet 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire,

The image shows a blue ink signature of Jean-Luc Dupont written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a castle and the text 'VILLE DE CHINON' around the top and '1190' at the bottom. There are also two stars on either side of the emblem.

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 27/07/2022

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage